

Paris, France | AFP | mardi 05/10/2021 - 08:00 UTC+2 | 484 words

by David ARRODE

Des associations à l'arrêt ou quasiment : une enquête rendue publique mardi pointe le "lourd tribut" acquitté par le monde associatif en raison de la crise sanitaire.

La 19e édition de cette enquête annuelle menée par le réseau d'experts et d'universitaires Recherches et Solidarités a été close au 30 avril 2021 et relate "les effets du Covid-19" sur le monde associatif (1,5 million d'associations, 12,5 millions de bénévoles).

"Au printemps 2021, environ 60% des associations n'avaient encore qu'une très faible activité. Les associations du secteur sanitaire et social, particulièrement concerné et mobilisé à l'occasion de cette crise, affichent une proportion limitée à 40% d'associations pratiquement à l'arrêt, quand celles des secteurs des loisirs, du sport et de la culture culminent à 80%", constatent d'emblée les auteurs.

"Bien souvent en première ligne, les associations payent aujourd'hui un lourd tribut en cette sortie de crise qui ne signifie pas la reprise pour tout le monde. Fragilisées, certaines ne rouvriront pas leurs portes ou fonctionneront longtemps au ralenti", écrit Roger Sue, à la tête du comité d'experts de Recherches et Solidarités.

Ce sociologue du Centre d'étude et de recherche sur les liens sociaux (Cerlis/CNRS) parle d'une "lente érosion qui travaille le monde associatif". Il en veut pour preuves les créations d'associations qui, depuis 2019, "ont certes résisté, mais sont repassées sous la barre de 70.000 par an".

Quant aux associations employeuses (un peu plus de 152.000 pour 1,77 million de salariés), "même si elles retrouvent, voire dépassent aujourd'hui leur niveau d'emploi d'avant la crise, leur nombre est inférieur de 9%" par rapport à 2015.

Le bénévolat subit aussi cette érosion, "la participation plus importante des jeunes ne compensant pas une certaine rétractation des plus âgés", "véritables piliers de la permanence associative et du bénévolat régulier, c'est-à-dire au moins hebdomadaire".

L'étude relève "une note encourageante" avec les chiffres de l'emploi associatif qui "se sont maintenus, tout au long de la crise, grâce à la détermination des dirigeants associatifs et aux mesures de soutien de l'État et des collectivités qui ont joué leur rôle d'amortisseurs".

Ainsi, "le maintien, voire le renforcement de certains partenariats publics, ainsi que les mesures de soutien dont ont bénéficié 21% des associations (jusqu'à 43% des associations employeuses) ont contribué à limiter les effets néfastes de la crise".

Prêtes à "rebondir" en cette rentrée, où a été lancée une campagne de communication soutenue par les pouvoirs publics (<https://www.assojadorejadhere.fr/>), les associations misent sur le retour des bénévoles, la recherche de nouvelles recrues et le développement de nouveaux outils facilitant notamment le bénévolat à distance.

Pour les experts de Recherches et Solidarités, "l'enjeu principal pour les associations est désormais de s'appuyer sur ces atouts du numérique, sur ces pratiques nouvelles de télébénévolat, sur l'implication de nouveaux bénévoles parfois mobilisés par la crise... pour accompagner la reprise et surmonter les difficultés à venir".

(La France associative en mouvement - 19e édition - Octobre 2021. www.recherches-solidarites.org)

dar/lum/bow

© 1994-2021 Agence France-Presse



Associations: les bénévoles attendent de la reconnaissance (sociologue)

Paris, France | AFP | mardi 05/10/2021 - 08:00 UTC+2 | 364 words

by David ARRODE

Un "esprit civique" a soufflé pendant la pandémie mais les nouveaux bénévoles associatifs ont "des attentes de reconnaissance", estime le sociologue Roger Sue du Centre d'étude et de recherche sur le lien social (Cerlis/CNRS).

Question: Quel est l'état de l'activité associative ?

Réponse: "Il y a une érosion du bénévolat à l'intérieur des associations, du bénévolat encarté en quelque sorte, alors que ce n'est pas vrai du bénévolat hors associations, plus informel, avec des gens qui se regroupent sans se déclarer forcément en préfecture.

La pandémie a montré qu'il ne faut pas nécessairement beaucoup de choses pour déclencher le passage à l'acte bénévole. Il y a un esprit civique qui a soufflé pour parer au plus pressé, pour aider les plus démunis, pour donner de l'information, pour fabriquer des masques...

Q: Y a-t-il un nouveau profil des bénévoles ?

R: "Les jeunes ont des aspirations que les anciens n'avaient pas. Les relations un peu bureaucratiques, les contraintes, les formes hiérarchiques des associations ne sont pas toujours très adaptées à ce public-là.

En même temps, ce public jeune a des attentes de reconnaissance. Aujourd'hui, s'engager dans une association pour des jeunes c'est s'engager dans une trajectoire qui va leur servir pas seulement socialement mais aussi professionnellement. C'est le fameux cercle décrit par le sociologue Marcel Mauss +Donner, recevoir, rendre+.

Dans les associations, on acquiert des compétences qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Il y a une plus-value associative, qui est d'ailleurs très prisée par les DRH".

Q: Comment conforter l'activité associative ?

R: "Il faut des incitations en direction des bénévoles et aller beaucoup plus loin dans une politique du volontariat. Ouvrir le volontariat serait un ferment d'unité. Les associations apparaissent toujours un peu secondaires, supplétives. On a parlé de +tiers secteur+. Il faudrait leur redonner leurs lettres de noblesse. Elles sont le cœur du républicanisme, le cœur de la démocratie au quotidien.

Il existe un compte d'engagement citoyen (CEC) inclus dans le compte personnel d'activité (CPA). Il recense les activités bénévoles et permet d'acquérir des droits à formation. Il pourrait être développé et accorder des droits sociaux supplémentaires (comme des points de retraite...). Ce serait une manière de reconnaître et d'inciter les bénévoles.

dar/lum/bow

© 1994-2021 Agence France-Presse

Ref: <http://doc.afp.com/9NR97T>

[See this document in AFP Forum](#)

AFP Forum envoie ces messages en fonction des alertes que vous avez définies pour votre compte **Darrode** associé à l'adresse mail David.ARRODE@afp.com

Copyright © 1994-2018 Agence France-Presse. Tous droits réservés. Les documents mentionnés sont la propriété de l'AFP et/ou de ses partenaires. AFP et le logo AFP sont des marques déposées de l'Agence France-Presse.